

Dans ce qui suit, l'article publié par la *Revue Philanthropique* de 1909 et signé par le Dr Hébert, évoque la santé des nourrissons :

"A la consultation de nourrissons de Plozévet, chaque mois, le quatrième jeudi, dans l'après-midi, nous pesons régulièrement, M. le secrétaire de Mairie et moi, tous les enfants présents. A chacun est attribuée une fiche spéciale ; aussi rien de plus aisé, de plus simple, de juger d'un coup d'œil, de contrôler les variations de poids mensuelles. Les mères elles-mêmes n'ont pas tardé à s'intéresser à ce genre de contrôles et à se rendre compte de l'importance des pesées. Quand, d'aventure, l'enfant n'a pas augmenté de poids durant le mois écoulé, ou s'il a perdu de son poids, elles comprennent qu'il leur faut redoubler de vigilance et de soins et acceptent avec empressement telles prescriptions qu'il convient d'adopter pour obvier à ce dépérissement momentané.

Au nombre des enfants visités en 1909, 408 étaient en bon état. 52, moins bien constitués présentaient divers accidents ou maladies, savoir :

Eczéma .....	21 cas	Rachitisme.....	4
Gastro-entérite.....	10	Grippe.....	2
Hernies ombilicales.....	2	Furonculose.....	4
Hernies inguinales.....	2	Pied-bot congénital.....	1
Broncho-pneumonie.....	5	Diarrhée .....	1



Presque tous les enfants étaient nourris au biberon ou au moyen de l'allaitement mixte.

La létalité a été nulle en 1909 parmi les enfants présentés. Je constate que les soins hygiéniques les plus simples demeurent trop souvent rudimentaires. Toutefois, je dois ajouter que les enfants qui ont été mensuellement présentés à la consultation, n'ont rien laissé à désirer au point de vue de la propreté corporelle. J'ai remarqué à cet égard, une certaine émulation entre toutes les mères nourrices, émulation que, le cas échéant, j'encourageais par des félicitations dont elles paraissaient être très heureuses et qui ne pouvaient qu'être favorables aux petits enfants."

**"Dans la lutte contre les assauts de la vie qui peuvent menacer la graine humaine, il reste encore, malgré les résultats obtenus, beaucoup à faire dans ce pays à superstitions séculaires, où la routine est si puissante, si grande l'apathie naturelle, si invétéré le scepticisme."**



Mars 2019, IPNS

Pour nous écrire ou nous rejoindre : [plozevet.hp@free.fr](mailto:plozevet.hp@free.fr)

Tous les numéros peuvent être téléchargés et imprimés sur le site de la mairie de Plozévet : [www.plozevet.fr](http://www.plozevet.fr) ou [www.plozevet.bzh](http://www.plozevet.bzh)

Site d'Histoire et Patrimoine : <http://plozevet.hp.free.fr/>

Blog d'Histoire et Patrimoine : <http://plozevet.hp.free.fr/Blog/>



## Histoire et Patrimoine raconte :

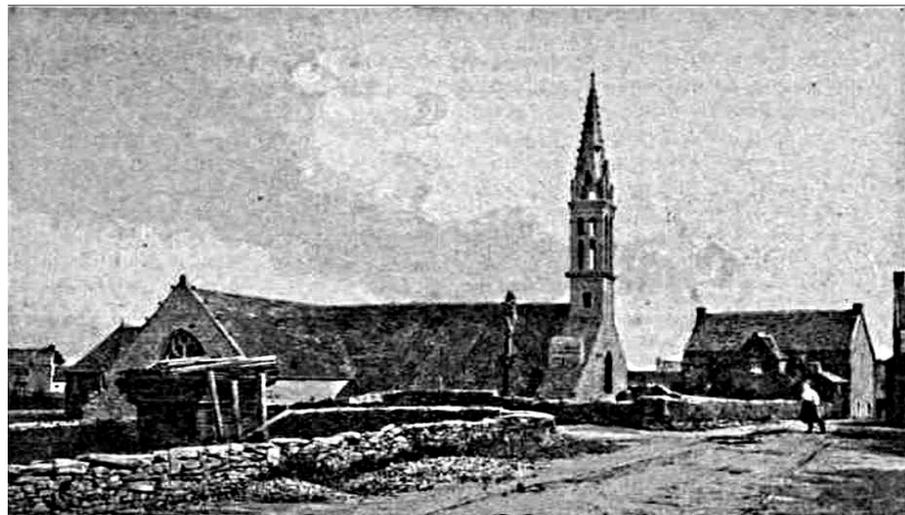
### Autrefois à Plozévet...

N°28

### Bébés 1900. . .

### "an amiegez\*" contre vieilles matrones !

\*La sage-femme



Le bourg en 1899 - Photo Rousselet

Jusqu'en 1897, il n'y avait aucun service de santé dans la commune.

En cas de nécessité absolue, un médecin venait à cheval de Pont-Croix (le docteur Néis), Audierne ou Pont-L'Abbé.

Les soins infirmiers étaient assurés par les religieuses.

Le 23/02/1896, le rapport du conseil municipal mentionne :

*"Les fonds attribués aux indigents pour l'assistance médicale sont presque tous absorbés par l'assistance aux femmes en couches à cause de l'éloignement du médecin et de la sage-femme dont les honoraires sont inférieurs."*

Le conseil demande de l'aide pour l'installation d'une sage-femme à Plozévet : *"elle serait bien accueillie par les particuliers qui, la plupart du temps, sont obligés d'avoir recours à de vieilles matrones inexpérimentées."*

Une sage-femme fut donc appelée en 1897. (pas de trace dans les recensements de 1901).

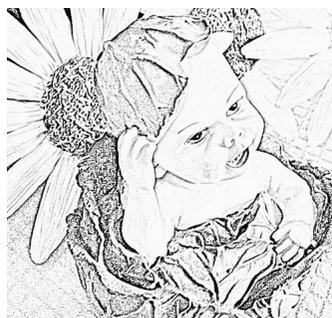
En 1911, c'est **Joséphine Honoré**, une jeune femme de 24 ans originaire de Bannalec, qui occupe la fonction. Elle se marie cette même année à Pouldergat, avec un herboriste.

En juin 1920, le premier médecin installé dans la commune sera le docteur **Sartre**, 31 ans.

En 1921, **Marie Henriette Guyader** est sage-femme au bourg. Célibataire, 34 ans, originaire de Brest, elle était auparavant à Pont-Croix. Elle a habité une location, au-dessus de chez l'épicière Gaïd Douirin (Mme Julien), route de Quimper.

Les gens s'adressaient à elle, paraît-il, en l'appelant "Dimezell" (Mademoiselle), et parlaient d'elle en tant que "an amïegez" (la sage-femme).

Dès 1897, le "**Bulletin officiel du syndicat général des Sages-Femmes de France**" lança des actions contre les vieilles matrones qui étaient appelées pour les accouchements difficiles :



*"Toutes les Sages-Femmes syndiquées ayant à se plaindre des Matrones peuvent, en toute confiance, s'adresser à Mme Bocquillet qui fera le nécessaire à ce sujet. Mais pour que l'action soit efficace, la plaignante devra entrer dans les détails sur les noms de pays où se trouvent les Matrones, ainsi que sur ces femmes elles-mêmes, en indiquant les personnes accouchées par elles.*

*Aucune plainte ne devra être envoyée si l'on ne peut préciser que la femme une telle ou une telle se livre à l'exercice illégal des accouchements.*

*Nous dire aussi si ces femmes ne sont pas protégées par des docteurs que l'on voudra nous nommer."*

La sage-femme qui était en charge de Plozévet au début de 20ème siècle, se plaignit de la concurrence des "Vieilles Matrones".

En Janvier 1901, on pouvait lire dans **Le Finistère** que la justice les condamna à 6 jours d'emprisonnement et 50 F d'amende :

**"Tribunal correctionnel de Quimper.  
Plozévet. - Guerre aux matrones. -**

*Marie Le Burel, femme Trépos, âgée de 64 ans, ménagère à Lestréouzien, est une vieille matrone très connue, qui même aux dires des gens de la commune a rendu de grands services aux personnes qui avaient recours à elle. Mais à cette époque il n'y avait pas de sage-femme et ces braves matrones étaient tolérées ; celle-ci produit au tribunal un certificat élogieux, signé d'un très grand nombre de conseillers de sa commune ; mais cela ne suffit pas, il faut un brevet. Dans le courant de cette année elle a procédé à plusieurs accouchements, ce qui ne fait pas l'affaire de la sage-femme qui a porté plainte.*

*Pour apporter un remède énergique, le tribunal condamne la pauvre vieille à 6 jours d'emprisonnement et 50 F d'amende.*

*Marie Hélias, veuve Pichavant, âgée de 57 ans, ménagère à Lessunus, comparait pour répondre des mêmes faits ; elle aussi était en vogue dans la commune.*

*Pour qu'elles ne soient pas jalouses l'une de l'autre, le tribunal lui inflige la même peine qu'à la précédente."*

## La santé des jeunes enfants de Plozévet.

Photo issue d'un document intitulé "**Threshing in Plozévet**" (Battage du blé à Plozévet) et conservée par une université californienne qui étudie les sociétés primitives.



**Pierre Jakez Hélias**, évoquant les pardons et les fontaines de guérison, en ce début du 20ème siècle, écrit dans **le Cheval d'Orgueil** :

*"Le jour du pardon [de St Ronan], on couche les enfants dans le creux de cette pierre [i.e. le sarcophage de St Ronan] pour écarter d'eux tous les maux qui peuvent frapper le corps. Ma mère n'a pas manqué de m'y mettre dans mon âge tendre. Bien sûr, elle m'a mené aussi plusieurs fois au pardon de la chapelle de la Trinité en Plozévet et chacun sait que les Trois Personnages protègent de tout. Mais on ne prend jamais assez de précautions."*

*"Il semble que les maux de ventre soient parmi ceux qui affectent le plus les enfants bigoudens. On redoute de les voir tourner à la "rage de boyaux", il faudrait appeler le médecin et entendre de sa bouche un de ces termes qui sentent l'Extrême-Onction.*

*Mais la vierge de Tronoën guérit ces maux-là, dans sa chapelle de la palud."*

**Le docteur Hébert, médecin-inspecteur de la protection du premier âge à Audierne**, assurait une consultation de nourrissons à la mairie, l'après-midi du 4ème jeudi de chaque mois.

En 1885, il fut aussi en charge de la santé lors de l'épidémie de choléra à Audierne. Il fut très souvent décoré et obtint les plus prestigieuses récompenses.